

Solidaires Union syndicale

SOLIDAIRES - UNITAIRES - DÉMOCRATIQUES

**L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !**



UVREZ LA !

✉ 23, rue Lakanal 34090 Montpellier  
✉ 57, bvd F.Mistral 34500 Béziers

@ syndicat@sudeducation34.org  
@ solidairesbiterois@gmail.com

📞 04 67 02 10 32  
📞 04 67 28 29 06

# On ne se laissera pas marcher dessus !



*Macron, le nouveau visage du capital. On nous dit qu'il est jeune et dynamique. On nous dit qu'il va balayer les vieux partis et apporter un souffle nouveau. On nous dit qu'il va moderniser la France et relancer l'économie. Mais tout ce que promet Macron, c'est de poursuivre, en l'aggravant, la politique de Hollande : la précarité pour les travailleurs-ses, la prospérité pour les capitalistes.*

## Union européenne :

Macron veut continuer dans la voie d'une Union européenne au service des patrons, avec pour devise : austérité, précarité et liberté sous surveillance.

## Fonction publique :

Dans la droite ligne des gouvernements précédents, les suppressions de postes de fonctionnaires vont se poursuivre avec Macron puisqu'il en annonce 120 000. En même temps, les rémunérations seront individua-

lisées : les fonctionnaires qui plaisent à leur chef seront récompensés et les fonctionnaires qui ne se laissent pas marcher dessus seront moins payés. Et, cerise sur le gâteau, le jour de carence sera rétabli en cas d'arrêt-maladie.

## Droit du travail :

La « loi travail » que nous avons combattue n'est qu'un avant-goût de ce qui nous attend avec Macron, qui veut continuer à détricoter le code du travail en

laissant les salarié-e-s seul-e-s face à leur patron.

## Protection sociale :

Macron prévoit de faire 15 milliards d'économies sur l'assurance-maladie en « réorganisant le système de soin » et 10 milliards pour l'assurance-chômage. En clair : un accès aux prestations sociales encore plus limité et un flicage accru des chômeurs-ses.

...suite p 2

## Le Journal n°139 mai 2017

Directeur de publication : Philippe de Tolédo. Le numéro 1,60€ Abonnement : 8€ Edité et imprimé par les soins du syndicat.  
N° CPPAP : 0320S05269 N° ISSN : 1631-8307 Trimestriel

**Retraites** : En nous promettant un système « plus juste », Macron prépare une nouvelle réforme des retraites destinée à aligner tout le monde sur le régime le moins favorable.

**Nous ne laisserons pas faire ! C'est un véritable front social de lutte qu'il faut construire, pour défendre nos droits et en conquérir de nouveaux ! Pour un meilleur partage du temps de travail et pour un vrai partage des richesses !**

### **L'école de Macron : concurrence, autonomie et numérique**

Le programme de Macron pour l'école se place dans la continuité de la « refondation » lancée sous Hollande : des grands discours pour cacher la misère et des effets d'annonce pour maquiller le bricolage.

**« Lire - écrire - compter » :**  
Aucune visée éducative globale dans l'école de Macron qui

se concentrera sur les « fondamentaux ». L'objectif est de former des salarié-e-s directement employables donc à quoi bon éduquer au sens critique ?

### **Individualisation :**

Pour répondre à l'échec scolaire, Macron veut imposer des bilans personnalisés chaque année à partir de la grande section et une individualisation des apprentissages en utilisant des applications numériques. Bref, une tablette par élève et on pourra se passer d'enseignant-es...

### **Éducation prioritaire :**

La grande annonce de Macron, c'est le dédoublement des classes de CP et CE1 en REP et REP+. Mais, sans moyens, cela se fera en supprimant des postes ailleurs, en augmentant les effectifs des autres classes, ou en réduisant le périmètre de l'éducation prioritaire.

### **Autonomie :**

Macron a annoncé que les communes seraient autonomes pour organiser les rythmes scolaires. Au collège et au lycée, les chefs d'établissement auront une marge de manœuvre encore plus grande et pourraient même procéder au recrutement.

### **Professionnalisation :**

Macron veut réorienter le lycée vers l'insertion professionnelle. Ce qui est programmé pour les élèves, c'est le développement de l'apprentissage et même du pré-apprentissage dès le collège : pour Macron, le tri social doit commencer le plus tôt possible !

**Contre la sélection sociale et l'adaptation de l'éducation aux besoins du patronat, nous défendons une école égalitaire et émancipatrice, qui permette une éducation intégrale pour toutes et tous.**

# **La Caisse de Grève et de Solidarité : un outil de lutte indispensable !**



Il n'y a pas que les coups de matraques et les gaz lacrymogènes qui s'opposent aux luttes. Il y a aussi les retenues sur salaire qui cognent sur les grévistes.

Pour les gaz, il y a le foulard. Pour les retenues sur salaire, il y a la Caisse de Grève et de Solidarité !

À chaque mobilisation, SUD-Education-Hérault fait appel à la solidarité de toutes et de

tous afin d'amplifier les luttes et construire le rapport de force.

**Répondre à cet appel, c'est s'impliquer dans les mobilisations !**

**Répondre à cet appel, c'est aussi un acte politique fort !**

# Santé et conditions de travail



*Temps de travail, inspection, rapports avec la hiérarchie, salaire, congés, santé et sécurité... Quels sont mes droits ? Mes obligations ?*

*(Pour répondre à toutes les questions des personnels du 1<sup>er</sup> degré, Sud éducation a édité un guide pratique. Cet outil est à votre disposition pour répondre à vos questions les plus fréquentes. Sur notre site internet, rubrique « Vos droits - 1<sup>er</sup> degré ».)*

*En cas de doute ou de violation de vos droits il ne faut pas hésiter à nous contacter.)*

Les situations vécues par un grand nombre de professionnels de l'éducation (arrêt de travail, mal-être, fatigue, souffrances diverses, réponse inadaptée de la hiérarchie...) souvent ignorées ou dénigrées, et par conséquent réduites au silence, rendent parfois l'exercice de notre métier difficile voire insupportable. Le croisement et/ou la conjonction de ces multiples facteurs peuvent avoir des conséquences dévastatrices : sentiment d'inutilité, de travail mal fait, d'épuisement en fin de carrière, stress...

Malgré cette situation alarmante, la prise en compte des questions de « Santé et sécurité au travail », selon la terminologie consacrée, est balbutiante et l'application de la loi trop souvent défaillante. Troubles musculo-squelettiques, risques

psycho-sociaux, pression du « nouveau management public » dans notre secteur professionnel... Cet état des lieux inquiète et remet en cause le service public d'éducation auquel nous sommes attachés.

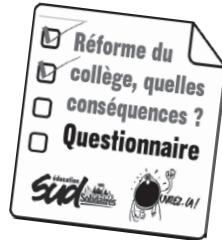
Des outils existent mais l'administration ne respecte pas la loi. Depuis des années SUD éducation demande à la DS-DEN de l'Hérault d'appliquer le décret n°82-453 et de mettre à la disposition des personnels les registres de santé et de sécurité au travail (RSST) et des registres de danger grave et imminent (RDGI) dans les établissements du premier degré qui permettraient pourtant de renvoyer l'administration aux obligations légales qui lui incombent en matière de prévention. Dans le département de l'Hérault ces

registres sont quasiment absents partout alors qu'ils sont en place dans certains départements de l'académie (comme l'Aude ou la Lozère). Pourquoi ? SUD éducation 34 met donc à la disposition de tous les personnels les outils nécessaires à la place de l'administration puisqu'elle ne le fait pas ! Nous proposons d'accompagner les collègues dans la formation à l'utilisation de ces outils. Par ailleurs, un autre point est alarmant : la médecine de prévention (médecine du travail) est quant à elle à l'abandon et nous revendiquons la mise en place d'un réel suivi des personnels comme c'est prévu par la loi. Pour plus d'explications sur les outils de défense des conditions de travail vous pouvez consulter notre guide ou nous contacter.

# BILAN N°1/3 Conditions de Travail

## ENQUETE NATIONALE DE SUD ÉDUCATION

### AUPRÈS DES PERSONNELS DE COLLÈGES



À la Rentrée 2016, le gouvernement a mis en place une réforme des cycles et des enseignements en collège. Afin d'évaluer les conditions de travail des personnels, SUD Éducation a lancé une enquête en ligne à laquelle plus de 600 personnes ont répondu ! Ce chiffre en dit long sur l'impact de cette réforme sur la vie des enseignant-e-s.

« Fin de carrière à pleurer, et pourtant j'ai aimé mon métier ! »

« Formations indignes ! Les formateurs n'en savaient pas plus que les formés ! »

L'insatisfaction au sujet des formations reçues l'an dernier et cette année dans le cadre des réformes du collège et des programmes est tout simplement énorme. Elles sont presque systématiquement jugées « inutiles » et « inadaptées », et leur « contenu affligeant ». Elles

traduisent manifestement « l'incredulité mépris de l'institution » pour les enseignant-e-s.

« Comment a-t-on pu imaginer un changement de tous les programmes en même temps ?!!! »

La principale conséquence de la réforme d'après cette enquête est l'explosion de notre temps de travail puisque seul-e-s 8% estiment qu'il n'a pas augmenté. La « fatigue extrême due aux préparations » des

nouveaux programmes et des EPI, auxquels s'ajoute la « mise en place non concertée de l'évaluation par compétences », aboutit à de « très nombreux arrêts malades et burn-out ». La concertation (AP, EPI, cycle ou liaison école-collège) se fait sur le temps personnel, pendant la pause méridienne, après les cours ou le week-end. [...]

Retrouvez la suite de cette enquête sur notre site internet (rubrique dossiers thématiques/réforme du collège)

## Les rendez-vous à ne pas rater !

### Vendredi 2 juin à 19h :

Conférence gesticulée de Franck LEPAGE  
**Inculture(s) II**

*Et si on empêchait les riches de s'instruire plus vite que les pauvres ?*

*Une autre histoire de l'éducation*

**Théâtre « Le Minotaure » à Béziers à 19h**

PAF à prévoir autour de 5 à 10 €

Vente sur place de sandwich et boissons



### Mardi 13 juin à 18h30 :

Apéro-débat sur le thème  
**« Féminisme et syndicalisme »**

Local de Solidaires,  
23 rue Lakanal à Montpellier

